



Mot du maire – faits saillants des états financiers 2024

Cette année encore, il me fait plaisir de vous présenter le rapport du maire sur la situation financière de la municipalité de L'Ascension. En vertu de *l'article 176.2.2 du Code municipal*, le maire doit faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier annuel préparé par l'auditeur externe et présenté au conseil municipal lors d'une séance ordinaire du conseil tenue en juin.

Le rapport financier annuel de la municipalité de L'Ascension a donc été présenté par notre nouvel auditeur M. Benjamin Lagarde de la firme Amyot Gélinas et déposé lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 9 juin 2025.

Le rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 indique un excédent de fonctionnement à des fins fiscales des revenus sur les dépenses de l'ordre de 93 236 \$. Les revenus du budget 2024 étaient de 3 401 811\$ soit une augmentation de 8,6%. Ainsi le conseil a pu exécuter de nombreux travaux et procéder à des acquisitions d'équipements importants. Notons finalement que nous avons pu faire face aux multiples dommages sur nos routes lors des pluies diluviennes du 9 août sans faire aucun emprunt.

Faits saillants de l'année 2024 :

- Travaux complétés pour l'agrandissement et la réfection du garage municipal et de la caserne d'incendie ;
- Travaux de voirie importants sur le chemin du Tour du Lac Lynch Nord, du chemin de l'Entrelacs et de la montée des Cyr ;
- Réfection des égouts sanitaires sur la rue Maison-de-Pierre ;
- Achat d'un camion-citerne neuf pour le services des incendies ;
- Location d'un local communautaire « Au Coin d'Ici » pour la tenue des activités des organismes ;
- Installation de deux bornes de recharge électrique;
- Adoption du règlement portant sur l'autorisation de construction d'un bâtiment accessoire habitable sur le même terrain;
- Obtention d'un jugement favorable contre la fermeture de l'urgence de l'hôpital;
- Proposition de création de 3 nouvelles aires protégées en territoire public.

Je tiens à remercier tous les employés et les conseillers qui se sont impliqués de façon remarquable pour continuer à offrir à tous les citoyens des services efficaces et de qualité. L'année 2025 est prometteuse et soyez assurés que l'équipe continuera à déployer tous les efforts pour continuer de faire progresser notre municipalité qui compte, à la fin de 2024, 968 résidents.

Jacques Allard,
Maire
14 juillet 2025